

(ii) *Gestion des approvisionnements et tarifs saisonniers pour les produits agricoles*

Les économies sur les dépenses à la consommation ont été calculées en présumant que le prix des produits alimentaires au Canada non assujettis à des régimes nationaux de gestion des approvisionnements ont rejoint les prix américains, majorés du droit de douane courant et des frais de transport. En calculant les économies que réaliseraient les consommateurs sur les fruits et légumes frais, on a pris pour acquis qu'il n'y aurait pas de retour aux tarifs de la nation la plus favorisée et que les économies des consommateurs canadiens ne se produiraient que sur la partie des produits frais achetés au cours des périodes de tarifs saisonniers. Cette analyse a également été élaborée selon l'hypothèse qu'aucun nouveau produit ne serait assujetti à des contrôles d'importation et que les niveaux d'importation des produits alimentaires déjà réglementés par les contingents ne changeraient pas par rapports aux volumes récents. Par conséquent, on a présumé que les prix au Canada des produits alimentaires assujettis à la gestion nationale des approvisionnements ne seraient pas modifiés et que la seule économie du consommateur sur ces produits agricoles correspondrait aux réductions de droits de douane sur le volume lui-même des produits importés.

(iii) *Économies annuelles réalisées par les consommateurs*

Les données utilisées pour estimer les économies annuelles réalisées par les consommateurs, lorsque l'Accord aura été intégralement mis en œuvre, figurent au Tableau B.2. Les dépenses annuelles moyennes des trois tranches de revenu sont

ventilées en onze catégories de dépenses. Les économies estimées ont été dérivées de l'application des taux de dépenses de la marge bénéficiaire du détaillant et des droits de douane figurant au Tableau B.2 de la formule concernant la baisse des prix fournie plus haut dans le présent Appendice. Le tableau illustre une gamme de tarifs douaniers applicables à chaque catégorie de dépenses. Le taux réel appliqué à chaque catégorie et à chaque tranche de revenu est une moyenne pondérée fondée sur des modèles d'achats réels.

(iv) *Économies lorsque l'on monte un ménage conventionnel*

Les économies estimées lorsque l'on monte un ménage conventionnel sont fondées sur la construction et l'ameublement d'une maison de trois chambres à coucher à prix modéré (voir le Tableau B.3).

Les chiffres relatifs aux économies sont calculés en appliquant les estimations fournies au Tableau B.4 à la formule relative à la baisse des prix en argent décrite plus haut dans le présent Appendice. Les chiffres relatifs aux coûts pour les consommateurs qui figurent au Tableau B.4 sont fondés sur les prix annoncés à l'échelle nationale pour les matériaux de construction et les meubles de maison. Les tarifs douaniers moyens figurant au Tableau B.4 sont fondés sur les tarifs réels de 1986 appliqués aux biens représentatifs des catégories de produits. Le tarif moyen relatif aux matériaux de construction est un taux moyen pondéré fondé sur la proportion de matériaux de construction particuliers utilisés dans la construction d'une maison et leurs taux tarifaires réels.